

V

Service Communal d'Hygiène et de Santé

Contact : Madame LE BRAZIDEC Emmanuelle

Tel: 02.97.35.32.62

Mail: elebrazidec@mairie-lorient.fr

DDTM DU MORBIHAN 1 ALLEE DU GENERAL LE TROADEC

BP 520

56019 VANNES CEDEX



Lorient, le

2 9 JAN, 2020

Réf.: SCHS/Hyg&Salub-2019-203

Objet : demande d'autorisation de stérilisation des œufs de goélands argentés et bruns pour les années

2020-2021-2022

Pièce-jointe : dossier de demande d'autorisation avec en annexe le courrier de demande de stérilisation des œufs

de goélands de la SEM et de la DCNS

Le formulaire CERFA n°13 616*01 de demande de dérogation

Monsieur Le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L411-1 du Code de l'environnement, et de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire procéder à une opération de stérilisation des œufs de goélands argentés (Lorus Argentus) et goélands bruns (Larus fuscus) sur la ville de LORIENT, Naval Group et la SEM Kéroman pour les 3 ans à venir : 2020-2021 et 2022 inclus.

L'ensemble de cette opération sera supervisée par le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Lorient et respectera l'arrêté du 19 décembre 2014 qui fixe les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de destruction d'œufs de goélands peuvent être accordées en milieu urbain par les préfets.

Vous trouverez ci-joint, un rapport expliquant les conditions de déroulement et de suivi de cette opération.

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Mairie de Lorient se tient à votre disposition pour des informations supplémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué

à la Jeunesse, à la Vie Etudiante, à la Prévention et à la

Santé

Yann SYZ